



**DISPAC'H**

*Révolution*

NUMÉRO  
SPÉCIAL

MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE BRETON

17, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD — BOULOGNE — SEINE

**AR VRETONED**

A VOTO

**NANN**

Les Bretons Voteront

**NON**

AFFICHEZ APRÈS AVOIR BARRÉ

## NOTE DE LA DIRECTION

La direction du journal tient à porter à la connaissance de ses lecteurs la date de déclaration officielle du titre de la publication **DISPACH Révolution** n° 23.190 le 21-8-1958. Directeur-Gérant : Mme Patricia Duval, 17, rue La Rochefoucault, Boulogne-Billancourt. De ce fait nous nous désolidarisons de toute autre publication qui tenterait de prétendre à ce titre.

### NANN

Le 4 septembre, place de la République, le président du Conseil présentait le texte définitif de la Constitution proposée à l'ensemble des électeurs considérés comme Français.

En tant que Bretons, nous avions d'abord admis le principe repris depuis par le F.L.N. : « Les affaires françaises ne nous concernent pas... »

Hélas, le danger de cette nouvelle constitution, que nous examinerons plus loin, ne peut justifier une telle attitude. Non seulement nous devons voter, mais plus encore, nous devons prendre position, car un bulletin nul donnerait le maximum de chance à une éventuelle majorité des « OUI ».

Il ne s'agit pas ici de faire le procès de Gaulle, erreur que commettent trop de gens actuellement. Chaque Breton peut avoir son opinion personnelle sur l'homme. Certains peuvent lui faire confiance...

Pourtant nombreux sont ceux qui se souviennent de ses promesses restées sans effet lorsqu'il prit la parole à Londres devant les Iliens.

Cependant ne perdons pas de vue que si tout homme peut disparaître de l'arène politique il n'en est pas de même d'une constitution votée même avec une majorité réduite.

Il s'agit de connaître le danger que nous encourons si le texte proposé devient applicable.

Deux points essentiels se dégagent, pour nous Bretons, de ce texte, commençons par la fin, voulez-vous... L'article 92 met le point sur un problème essentiel, celui de la liberté.

Il y est dit en deuxième partie : « Pendant le délai prévu à l'article premier de l'article 91,

le gouvernement est autorisé à fixer par ordonnance ayant force de loi et prises en la même forme le régime électoral des assemblées prévues par la constitution. Pendant le même délai et dans les mêmes conditions, le gouvernement pourra également prendre en toutes matières les mesures qu'il jugera nécessaires à la vie de la nation, à la protection des citoyens ou à la sauvegarde des libertés. »

Or donc pendant un délai de 4 à 6 mois. Le gouvernement aura la possibilité d'exercer un pouvoir personnel et arbitraire. Il sera pendant cette période libre de remplir ses prisons, d'interdire et de mettre hors la loi toute personne ou groupement qui lui semblera hostile. Après, bien sûr, l'on rentrera dans la légalité, on parlera à nouveau de démocratie ayant balayé les gêneurs. Et n'importe qui peut être gêneur ! Nous savons que lors du coup d'Etat d'Alger les paras confondaient facilement communistes, franc-maçons, militants catholiques, etc.

Nous ne pouvons nous offrir le luxe d'attendre de 4 à 6 mois pour connaître la sincérité des actes. Après il serait trop tard !

N'importe comment il serait trop tard pour nous, Bretons, car dès l'article 2 nous sommes fixés, « la France est une République indivisible, laïque... »

En oubliant toutes nos appartenances ou confessions, en nous affirmant uniquement Breton sans aucune hésitation, tous unis nous voterons

### NANN

Ensuite, sûrs de nos droits, nous resterons unis pour rebâtir la Bretagne qui sommeille au fond du cœur de chacun de nous.

Patricia DUVAL.

### DES OPINIONS ET LE RÉFÉRENDUM...

La rédaction a reçu au retour de vacances divers articles concernant le référendum. Le format réduit de ce numéro spécial ne nous permet pas de les publier en entier, à notre grand regret. Nous ne pourrions donc qu'en extraire les passages les plus marquants :

« Nous, Bretons, pourquoi devons-nous tous répondre NON au référendum ? Car de Gaulle ne peut pas nous accorder satisfaction à nos revendications légitimes plus qu'à d'autres s'il ne respecte pas la représentation nationale... »

Nous qui sommes déjà obligés de quitter nos foyers en grand nombre pour vivre un peu mieux, les richesses naturelles étant négligées, inexploitées pour l'intérêt des impérialistes.

Avec de Gaulle ce serait la misère noire pour nous, les longues et épuisantes journées de travail...

Face au référendum du 28 septembre, nous devons nous organiser en un puissant mouvement décidé à mener la lutte jusqu'au bout contre notre exploitation par les impérialistes et ainsi imposer le respect de nos libertés.

Raymond QUELEN.

### OUI ? NON ?

Décors, fanfares et discours, la Kermesse est close, mais reste le choix.

C'est alors que pour tous et pour nous Bretons en particulier tout commence !...

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale... » (art. 2 du Titre 1).

Dans l'avant-projet un terme bien timidement s'était glissé

### SOLUTION MENDÈS ?

Différents groupements ou partis politiques prennent position dans la campagne du référendum, nous connaissons d'avance pour certains quelle sera leur réponse.

L'un d'eux, plus neuf, à retenir notre attention, il s'agit de l'Union des Forces Démocratiques.

M. Mendès-France s'offre comme leader et il apporte au moins à nos yeux une garantie honorable, il sut faire cesser la guerre d'Indochine... De plus, il ne se contente pas de repousser les textes proposés, il soumet les siens.

Que souhaite-t-il ?

Tout d'abord voir devenir réel l'arrêt de la guerre en Algérie et pour cela cesser de nier le fait historique, à savoir le Nationalisme algérien. Il souhaite une discussion de peuple à peuple qui permettrait la sauvegarde de tous les intérêts en présence, alors qu'actuellement nous encourons le danger de noyer Musulmans et Européens dans une vague de haine submergeant tout bon sens.

Pour la France, il propose un plan de modernisation et d'équi-

« FEDERATION ». Qu'est-il devenu ? Il a totalement disparu.

*Indivisible*, est et demeure la République, et reste désormais INCONSTITUTIONNELLE toute tentative fédéraliste !...

Alors !... Et notre histoire se poursuivant bien après l'Acte d'union, notre origine si différente des Corses, des Alsaciens, des Flamands, des Kabyles, etc.; nos mœurs si fidèlement maintenues, comme l'écrivait dernièrement Jean Guehenno dans *le Figaro* qui font que : « Deux ou trois Bretons ne peuvent se rencontrer sans immédiatement, par un don singulier, se reconnaître et faire savoir à tous les autres ce qu'ils sont par privilège : Bretons authentiquement, et cent pour cent, et pour les siècles des siècles. « Notre langue si forte qu'elle fleurit plus que jamais d'une littérature abondante et renouvelée. Nation ? Oui, nous le sommes, mais par nous-mêmes, et « La nation étant une unité historique distincte de l'Etat, n'est pas nécessairement constituée en Etat ». Combien de nations n'ont-elle pas survécues, en effet, à l'Etat dissous ou remplacé ? Ainsi, la nation polonaise survivant à l'Etat polonais. Nous, Bretons, sommes aussi une nation et survivons à l'Etat breton momentanément disparu.

BRETONS NOUS SOMMES AUTHENTIQUEMENT ET HISTORIQUEMENT, et pour cette raison, le 28 septembre, nous répondrons

NANN !...

Séparatisme ? Non ! Mais comme l'écrivait en 1939 Maurice Duhamel : « Il est permis d'imaginer un monde où les Etats impérialistes d'aujourd'hui se fondront et des fédérations continentales, à l'intérieur desquelles, par un corollaire dialectique, les anciennes communautés nationales seront à même de reprendre les libertés politiques et culturelles dont elles ont dû se dépouiller temporairement. La Bretagne, unité géographique, unité humaine, ne pourrait-elle être l'une des cellules de cet organisme nouveau ? »

Pour le moment, le peuple breton n'a qu'un seul devoir : celui de dire NANN.

YANN.

### 5 % DE BAISSÉ SUR LA VIANDE ?

Le 5 septembre, le *Figaro* traitait ainsi un article : « Viande : détente des prix possible cet automne, mais à long terme c'est la hausse qui s'annonce. »

En période préparatoire des élections, nous sommes habitués aux différentes mesures spectaculaires de baisse tendant à créer un climat optimiste nécessaire aux gains de voix, vingt jours avant le référendum l'on nous promet donc 5 % réels de baisse sur le prix de vente au détail du prix de la viande.

Par ailleurs, nous savons que chaque année à l'automne la viande baisse. Phénomène très facilement explicable, retour de vacances, donc mévente dûe au pouvoir d'achat réduit, approche de l'hiver, donc abattage pour décharger les herbages, goût pour le gibier avec l'ouverture de la chasse. De plus, un début de fièvre aphteuse en Normandie force les éleveurs à abattre avant la contamination générale.

La baisse de 5 % se serait réalisée d'elle-même, mais examinons l'avenir. L'on nous apprend que : « 18 % de hausse sont prévus d'ici 1961, s'y ajoute le jeu d'une indexation sur le prix des produits non agricoles. » Or, nous savons que la France ne peut espérer importer de la viande puisque sur le marché international moins de vendeurs que d'acheteurs.

Nous voilà donc fixés sur la seule baisse réelle de 5 % proposée par le gouvernement actuel. Nous voyons tous les jours notre pouvoir d'achat se réduire et nous connaissons l'éternelle course aux salaires. Pour combattre le marasme économique dans lequel est plongé un des ensembles des régions les plus riches d'Europe, nous savons également qu'il faut réorganiser entièrement sa structure économique. Nous le savons d'autant mieux, nous Bretons, que nous sommes producteurs et consommateurs et que nous connaissons le danger des bas salaires dans l'agriculture qui forcent nos jeunes à partir vers les villes. L'avenir doit apporter dans nos campagnes une égalité du pouvoir d'achat et des retraites égales pour tous.

pement garanti par la réduction des charges improductives, la réforme de la fiscalité et une nationalisation du crédit.

Une aide véritablement avantageuse aux entreprises familiales, éléments essentiels en Bretagne (agriculture, petite et moyenne entreprise de l'industrie, du commerce et de l'artisanat).

En tant que représentant d'une petite communauté au même titre que les Basques, Alsaciens, Flamands, Corses, Catalans ou Provençaux, nous aimerions que ce programme précise également qu'elle serait sa position devant une volonté d'intégration à une communauté, librement choisie, d'ensemble minoritaire, mais fort de leur culture, de leur langue et de leur tradition.

P. DUVAL.

Staget ouzh ur stad c'hall, miret ganti he c'hoantoù sujan poblou, ar Vretoned a zalc'h da vezan rannet gant kudennoù n'o deus talvoudegezh ebet evito. Gwashoc'h 'zo ; tud yaouank hor gouenn a vez lazhet en abeg d'ar c'hudennoù-se.

Setu perak e kinnigomp hor ger-stur :

### BREIZH da GENTAN

Hag e c'houlennomp ouzh hor c'henvroiz dont ganeomp er stourm hag holl a-gevret, gant skoazell Doue, e c'houlennomp evit hor pobl ar gwir da vevañ en he Frankiz.

Ne dalv ket evidomp falzmenoziou « ar stad dreist da bep tra » hag e labourimp evit reiñ d'AN DEN al lec'h pennañ en un tolpad dibabet gantañ.

En em zisammañ eus moustrerezh an « deskadurezh a-breizh-stad » eo ret deomp ober evit tizhout d'hor gwir sevenadur ha d'hor preder reizh.

N'eus nemet ur yezh a c'hell peurgloañ gant buhez hor spered ; ar BREZHONEG.

War ar PEOC'H hag ar REIZHDED e tle bezan diazezet pep darempred etre ar poblou... Setu perak ne c'hellomp degemer doare-ober ebet o tennan d'ar gwiskerezh hag en abeg da-se e kasimp betek trec'h hor stourm evit savetein ha dieubin hor pobl. Hag evit-se ivez, hervezomp e c'hell bezan lakaet da dorfetourion rummadoù tud 'zo evel ar re a ro lans d'al labourioù atomel a dalvezo abred pe ziwezhat da gas poblou da get.

Da bep Breizhad e lod eus pinvidigezhioù ar Vro ; setu ar pal merket d'hon emsaviou ekonomikel, ha kement-se e diavaezh da bep strollad, trust hag emglev diazezet war binvidigezh an arc'hant.

NI BRETONED, holl unanet, e adsavimp ur vro gear evit ur bobl evurus dindan heol ar Frankiz.

AR BUREV.

Dans les heures cruelles que vit notre pays, lié à l'impérialisme français, où les Bretons, une fois encore, se trouvent divisés par des problèmes qui ne sont pas les leurs, et où leurs enfants en meurent.

NOUS AFFIRMONS NOTRE FOI EN NOTRE PAYS :  
LA BRETAGNE.

NOUS SOMMES POUR TOUT CE QUI NOUS UNIS,  
CONTRE TOUT CE QUI NOUS DIVISE.

NOUS VOULONS, avec l'aide de Dieu, amener la BRETAGNE A RETROUVER SA CULTURE, SA TRADITION DANS LA LIBERTE.

NOUS REJETONS le mythe latin de l'ETAT ROI et proclamons la PRIMAUTE DE L'INDIVIDU au sein d'une COMMUNAUTE LIBREMENT CHOISIE.

NOUS REJETONS L'EMPRISE UNIVERSITAIRE ETATIQUE pour retrouver notre tradition culturelle et philosophique.

NOUS PROCLAMONS la PRIMAUTE DE LA LANGUE BRETONNE, seul mode d'expression complète pour notre pensée.

NOUS AFFIRMONS NOTRE VOLONTE DE PAIX UNIVERSELLE.

NOUS REJETONS TOUTE FORME D'AMBITION COLONIALISTE ou IMPERIALISTE. Mais nous saurons travailler, lutter et VAINCRE pour sauver l'existence de notre Peuple, la vie de son âme et la liberté de ses individus.

Nous dénonçons comme CRIMINELS toute RECHERCHE, EXPERIENCE, TRAVAUX ATOMIQUES et NUCLEAIRES et rejetons hors l'Humanité leurs auteurs et leurs complices.

NOUS AFFIRMONS LE DROIT IMPRESCRIPTIBLE POUR TOUS LES BRETONS A LA PARTICIPATION INTEGRALE DE LA DISTRIBUTION DE LA RICHESSE DE LEUR PAYS ET DE SES MOYENS DE DISTRIBUTION.

Nous REJETONS toute COALITION, TRUST, COMBINAT CAPITALISTES de quelque origine qu'ils soient.

UNIS, la main dans la main, le soleil dans le cœur, TOUS ENSEMBLE, NOUS REFERONS LA BRETAGNE.

LE BUREAU.

## INFORMATIONS SOCIALES

### Nouvelle grève.

Les mineurs des mines de l'Escartière-en-Gettigne (Uranium) se sont mis en grève pour revendiquer eux aussi la prime de production accordée dans les mines de charbon.

### De Nantes :

De l'entreprise « La Saint-Christophe »... 52 ouvrières ont réussi à obtenir de l'inspecteur du Travail que M. Gauvrit leur paie une semaine de congés payés supplémentaire en raison de la fermeture arbitraire de l'usine pendant un mois au lieu de trois semaines. Une section syndicale s'est constituée, elle poursuit sa lutte en demandant 15 fr. d'augmentation horaire.

### Lorient :

Les careneurs de Lorient viennent enfin d'obtenir une légitime augmentation de leur salaire.

### Brest :

Tout le personnel de la C.O. O.P. arrache une seconde augmentation de salaire de 1 %, ce qui porte à 4 % l'augmentation globale applicable au 1<sup>er</sup> juin 1958. Le salaire le plus bas se trouve ainsi porté à 174 fr. 66.

### Hennebont :

Plus de 1.400 ouvriers des Forges d'Hennebont ont obtenu 13 fr. d'augmentation horaire et de 18 fr. minimum pour le personnel entretien.

Depuis mai 1958, c'est la seconde revalorisation du taux horaire, à cette époque, les syndicats avaient déposé leurs revendications en commun et avaient ainsi obtenu 13 fr. 50 d'augmentation horaire.

Ce numéro spécial de *Dispac'h* de format réduit, mais diffusé beaucoup plus largement, 10.000 exemplaires, s'explique par la gravité des événements, la création du M.R.B. et la réponse au référendum.

Dans le prochain numéro,

## OUI - NANN

M. Pleven, dans le *Petit Bleu des Côtes du Nord* motive son « OUI ». Il estime que la nouvelle Constitution redonnera aux Pouvoirs publics et au gouvernement une fondation dont la légitimité ne puisse être contestée, qu'elle favorisera l'épanouissement du fonctionnement régulier des institutions.

Au Congrès S.F.I.O., M. Tanguy-Prigent déclare en conclusion : « Quand la duperie se dissipera, quand le temps de la colère viendra, et je suis sûr qu'il viendra, alors où sera notre parti ce jour-là ? Je dis non au coup de force, non à l'homme miracle, non au plébiscite, non à une Constitution qui ferait disparaître et la République et la Liberté ! »

Dans le canton de Plancoët (Côtes-du-Nord), dix-sept personnalités d'opinions politiques différentes (communiste, socialiste, catholique, sans parti) dont douze conseillers municipaux (un seul communiste) et tous les instituteurs du canton se sont adressés à la population.

« Dire NON à de Gaulle, indigent-ils, c'est dire NON à la dictature, à la guerre d'Algérie, à la misère ! »

vous trouverez au sommaire : ses articles culturels, ses documents, ses informations sociales, ses échos sur la vie du M.R.B., etc. Ainsi *Dispac'h* s'imposera comme la publication qui dit « tout haut ce que chacun pense ».

## NANTES en Bretagne

KER-VREIZ, Centre Parisien de la Culture Bretonne, 43, rue Saint-Placide, Paris (6<sup>e</sup>), publie à l'occasion de la reprise de ses activités (1958-1959) et de l'annonce de son Assemblée générale, un memorandum extrêmement important que nous aimerions voir diffuser plus largement au lieu d'être réservé à ses seuls adhérents.

Il s'agit là d'un memorandum pour le regroupement départemental sauvegardant les liens entre la Loire-Atlantique et les autres départements de la Bretagne.

Les arguments développés, tant historiques que culturels, économiques et politiques, ont pour but de faire comprendre aux autorités responsables la dramatique situation qui résulterait de l'adoption par le gouvernement du projet de former une région « Bretagne » limitée à la 6<sup>e</sup> région économique, la Loire-Atlantique étant, de son côté, incorporée à la 5<sup>e</sup> région dite « Val de Loire ».

Relevons quelques arguments économiques, nécessaires à la compréhension du grave danger qu'encourt la Bretagne à se voir priver de sa seconde capitale.

« ... Le reste de la Bretagne a besoin de Nantes... Il est curieux de constater que le littoral nord de la Bretagne qui était jadis

le plus riche et le plus peuplé est en perte de vitesse depuis un siècle, alors que la côte sud connaît depuis le même temps un remarquable développement économique et démographique... Qui, après qu'un Nantais eut inventé la conserve des poissons et des légumes essayèrent tout le long du littoral jusqu'à Camaret en y créant d'innombrables usines... Au lieu d'isoler quatre des départements bretons sous prétexte qu'ils ont en commun surabondance de main-d'œuvre et déficience d'industries, il faudrait au contraire les grouper avec le cinquième, qui est raisonnablement industrialisé, de manière à constituer un ensemble capable de résoudre lui-même dans son propre cadre la majeure partie de ses problèmes... »

Nous laisserons le memorandum conclure lui-même son brillant exposé en regrettant de ne pouvoir le citer plus à fond.

« ... Le gouvernement trahira-t-il ces espoirs ? »

Il le ferait, à coup sûr, s'il décidait de séparer de la Loire-Atlantique le reste de la Bretagne. Ce serait là une situation que des milliers de jeunes Bretons des cinq départements ne pourraient admettre à aucun prix et qui risquerait de commander pour longtemps leur comportement politique...

Nous avertissons solennellement le gouvernement des lourdes responsabilités qu'il encourrait devant l'Histoire en avalisant le découpage artificiel qui lui est proposé. Il s'agit d'une question qui déborde largement le plan économique, question beaucoup trop grave pour être réglée, au vu d'un rapport de quelques fonctionnaires, sans consultation des groupements intéressés. »



# MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE BRETON

A la suite de ses sondages en profondeur, effectués dans tous les secteurs bretons par nos correspondants, le bureau de DISPAC'H a décidé la création du **Mouvement Révolutionnaire Breton**, prolongement de son action.

Cette création répond à la demande du Peuple Breton, partout où il a été contacté.

Certes, il y a déjà des organisations valables qui groupent les Bretons. Sur le plan culturel, elles ont été les artisans du maintien Breton, mais ces associations tournent en rond et marquent le pas, car de tous côtés elles se heurtent aux problèmes politiques.

Sur le plan économique, d'autres associations ont réuni les techniciens nécessaires au relèvement du Pays, mais elles aussi se heurtent à la politique française qui stérilise leur action.

De toutes parts, les Bretons et la Bretagne se heurtent à la politique qui les étouffe et les écrase.

**A l'action politique il faut répondre par l'action politique**, c'est le but de DISPAC'H Mouvement Révolutionnaire Breton.

**DISPAC'H est le Mouvement Breton.**

Car c'est l'union des Bretons autour d'un programme constructif minimum, hors duquel **il n'y aura plus ni langue bretonne, ni Breton, ni Bretagne.**

C'est une question de vie ou de mort. DISPAC'H n'est contre personne, il est pour la Bretagne. Il ne veut connaître que des Bretons. **A problèmes bretons, solutions bretonnes.**

DISPAC'H M.R.B. existe. Des correspondants, des militants diffusent déjà ses mots d'ordre en Bretagne et dans le monde breton.

DISPAC'H M.R.B. a pris position pour le référendum. Après avoir préconisé la non-inscription aux listes électorales, puis l'abstention, **devant l'aggravation de la situation**, DISPAC'H et ses amis voteront

**CAR VOTER OUI C'EST TRAHIR LA BRETAGNE. NANN**

**VOTER NANN C'EST VOTER OUI POUR LA BRETAGNE.**

Il faut dès à présent compter avec DISPAC'H M.R.B. **car c'est le dernier rempart des libertés bretonnes.**

Un seul mot d'ordre **BREIZH DA GENTAN** Une seule consigne

## PLAN D'ACTION DU MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE BRETON

Après lecture de DISPAC'H, faites-le circuler, puis affichez-le.

Reproduisez et diffusez les mots d'ordre inclus dans le journal.

Groupez et organisez des sections locales se mettant immédiatement en liaison avec le bureau du M.R.B. (seules les sections connues seront validées après décision du Bureau).

Envoyez au journal tous les noms et adresses des Bretons intéressés par le contenu de ce numéro.

Rappelez à tous que toutes inscriptions sur le bulletin de vote le rend nul.

Dès lecture du journal, remplissez ou recopiez le bulletin d'abonnement et d'adhésion.

Que chacun amène au moins un Breton de plus dans nos rangs.

### REDACTION - ADMINISTRATION

Pour tous courriers, renseignements, une seule adresse :

DISPAC'H, 17, rue La Rochefoucauld, Boulogne-Billancourt (Seine)  
C.C.P. DUVAL, 6 139 93 Paris (même adresse)

## ÉCONOMIE !!!

La France n'a pas de devise, tout le monde sait cela... Donc il faut s'imposer des économies ; sur le papier par exemple.

Pendant les vacances, sur décision gouvernementale, nos journaux quotidiens ont vu leur nombre de pages réduit. Mais par contre les carnets de billets du métropolitain ont doublé de volume, les aller et retour supprimés au profit d'aller simple.

Calculez les tonnes de pâte à papier nécessaires à cette opération **ECONOMIE !**

### DISPAC'H - M.R.B.

ANV .....	RAGANV .....
(nom)	(prénom)
CHOMLEC'H .....	
(adresse)	
MICHER .....	GANET E .....
(profession)	(né à)
D'AN .....	
(le)	
A GEMER UR C'HOUMANANT D'AR GELAOUENN DISPAC'H	
(Souscrit un abonnement à DISPAC'H)	
EVIT 6 MIZ 250 LUR	UR BLOAZ 500 LUR •
(6 mois)	(un an)
KOUMANANT SKOAZELL ADALEK 1000 LUR (1)	
(de soutien à partir de 1.000 fr.)	
A C'HOULENN BEZAN DEGEMERET E STROLLAD DISPAC'H (1)	
(demande son admission au Mouvement Révolutionnaire Breton)	
SKODENN : un devezh labour bep miz.	
(Cotisation : 1 journée de travail par mois. E :	
	le :

(1) Diverkañ ar meneg ne dalvesfe ket.  
(Rayer la mention inutile.)

SIN :  
(Signature) :

## BREIZH EST UNE ET INDIVISIBLE

Nous nous félicitons de la prise de position très énergique de WAR RAOK organe des groupements de Loire et Vilaine pour leur numéro spécial traitant du sujet de « Nantes et le Pays nantais en Bretagne ».

**Voter Nann...**

**c'est voter Oui  
pour la Bretagne**

**Bretoned...**

**evit difenn ar vro  
Votit... NANN**